

Compte-rendu de la journée d'accueil - 26/09/2016 - Section 25 - Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie

Rédaction Isabelle NONDIER et Michaël DEMARQUE, élus SNTRS-CGT

*Le matin, séance semblable à celle décrite dans d'autres comptes rendus.

- Intervention d'Anne Peyroche, DGDS, en l'absence de M. Fuchs.
- Message pour encourager les jeunes à demander la PEDR (sous-entendu de chance réelle d'obtention).
- Intervention de Catherine Jessus, directrice de l'INSB.

Défense de la recherche fondamentale : découvertes en biologie = ni prévisibles ni programmables. Cela justifie la prise de risque et la recherche de rupture, avec une contrepartie (il en fallait bien une) = l'excellence !

Critique des financements basés sur des défis sociétaux, de la programmation de la recherche, des « dérives » (cela n'a pas été formulé comme cela) du *big data*.

Pub pour le livre blanc écrit en réaction et présenté à l'Assemblée nationale.

Exemple de la méthode CRISPR-Cas9 issue de 30 ans d'études sur E. Coli et les séquences répétées.

Exemple de domaines en « révolution » : plasticité et robustesse du vivant, choix des destins cellulaires. Qu'est-ce qu'être vivant (exemple de virus géant ?!) ?

Rappel de l'interdisciplinarité comme incontournable en biologie.

Retour sur le rôle d'accompagnement plutôt que de pilotage de l'institut (le plus grand du CNRS) et sur les chiffres (recrutements, dotation). Satisfecit de la direction sur la limitation des dégâts par rapport à d'autres disciplines. Prédiction de situation probablement moins favorable dans les années à venir.

-Les autres interventions étaient de même nature que celles déjà rapportées pour d'autres sections.

*L'après-midi, le doyen des élus du mandat précédent est nommé Président de séance en attendant l'issue du vote du président.

L'assistante du comité national pour notre section introduit l'ordre du jour et fait quelques rappels sur les différentes sessions à venir.

La section est composée de 19 membres. Il est annoncé qu'un appel à candidature va être relancé pour pourvoir les places restantes (une en A2 et une en B2).

La séance commence par un tour de table de présentation avec description rapide des activités de chacun.

Deux candidats à la présidence de section : un membre nommé, visiblement candidat de la direction et un élu sortant SNCS-FSU.

Profils pluridisciplinaires assez similaires, le membre élu plus proche des aspects cliniques.

Une des questions de la discussion est l'indépendance vis-à-vis de la direction.

Le candidat nommé indique qu'il attendait d'être DR1 avant de se présenter aux élections ce qui est arrivé après la clôture des inscriptions. Il avait envoyé un mail pour annoncer sa candidature à la présidence avant la réunion.

Le membre élu explique qu'il se sent légitime puisqu'il a été élu pour la seconde fois d'affilé par ses pairs. Il veut faire profiter la section de son expérience. En tant qu'élu A2 il défend une grande indépendance face à la direction.

Les membres posent des questions sur plusieurs aspects, critères d'évaluations, « auto-service », position face aux attributions de PEDR, lien avec l'autre section traitant de neurosciences. Les réponses des deux candidats sont assez proches.

Le membre nommé est élu au premier tour (11 voix contre 8 pour l'élu).

Le bureau est ensuite élu :

3 candidats, deux élus, un nommé futur secrétaire, un SNESUP-FSU. Une candidate SNCS-FSU est recalée.

Les élus C sont invités permanents au bureau, un élu de province ne souhaite pas participer au bureau, les deux autres élus (un SNCS-FSU et l'autre SNTRS) se partageront la place.

Intervention du DAS de la section, Bernard Poulain.

Il fait un discours sur le mandat à venir et revient sur l'articulation entre les deux sections « neurosciences », la 25 et la 26 et se félicite du coup de l'élection du président dont le profil est à l'interface entre les deux et qui pourra faire le lien facilement.

Il nomme ensuite deux membres supplémentaires pour le bureau.

Des rapporteurs sont désignés pour 3 visites HCERES à venir (un titulaire et un suppléant pour chaque, plus un élu C). Ceci avec la réserve que les élus C soient nommés par l'HCERES

La séance est close et se poursuivra par la séance de travail du bureau, Isabelle reste en tant qu'élu C pour cette première séance.

Nous avons réparti les dossiers en fonction des compétences de chacun, il a été convenu que les élus C seraient rapporteurs de l'évaluation des écoles thématiques.